



# UN RÉGIME EN ÉVOLUTION

RAPPORT AUX PARTICIPANTS 2012

## Faits saillants 2012

Message de la présidente et du chef de la direction	pp. 2-3
Capitalisation du régime	p. 4
Services aux participants	p. 5
Placements	pp. 6-7

Le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario est reconnu comme un chef de file de la gestion des régimes de retraite, de la gouvernance, du service et de l'innovation. En 2012, les répondants du régime ont fait un grand pas en avant pour assurer l'évolution et la viabilité continue de notre régime.

Taux de rendement de **13 %**

### Placements

Les placements du RREO ont enregistré un excellent rendement en 2012, et l'actif net a atteint un nouveau sommet de 129,5 G\$. L'attention continue accordée à la gestion des risques et la recherche constante des meilleures occasions d'investissement soutiennent la sécurité de la retraite à long terme des participants.

**9,1 sur 10**

### Services aux participants

Plus de la moitié des participants interrogés pour l'attribution de l'Indice de la qualité du service nous ont de nouveau accordé une note parfaite de 10 sur 10. Nous servons un nombre croissant de clients, et continuons de chercher des moyens de fournir un service hors pair, à des coûts abordables.

Capitalisé à **97 %**

### Capitalisation du régime

Selon notre évaluation préliminaire annuelle de la capitalisation, le régime disposait de 97 % de l'actif nécessaire pour s'acquitter de ses obligations à long terme relatives au service des rentes. Il y avait un écart de 5,1 G\$ entre l'actif et le passif prévus (le coût des rentes futures) au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

# Rapport aux participants

Nous sommes heureux d'annoncer que les répondants du régime, la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO) et le gouvernement de l'Ontario, ont déposé une évaluation actuarielle équilibrée afin d'éliminer l'insuffisance de capitalisation préliminaire de 2012 et qu'ils ont adopté des mesures importantes pour assurer la stabilité de la capitalisation du régime à long terme. Cependant, comme prévu, une autre insuffisance préliminaire est survenue en 2013. Aucune mesure ne s'impose dans l'immédiat, mais cette situation témoigne du caractère récurrent des insuffisances du RREO, étant donné que le coût prévu des rentes futures augmente toujours plus rapidement que l'actif du régime malgré de solides revenus de placement.

## PROGRÈS ACCOMPLIS EN 2012

Les changements qui ont découlé de l'évaluation actuarielle déposée en 2012 auprès de l'autorité de réglementation comportent deux volets :

Tout d'abord, la protection contre l'inflation pour les services décomptés après 2013 sera entièrement conditionnelle. La majoration de la portion des rentes acquise après 2013 pourrait se situer entre 0 % et 100 % de l'augmentation du coût de la vie, en fonction de la capacité de payer du régime. Afin de pouvoir déposer une évaluation actuarielle équilibrée pour 2012, les répondants ont fixé la protection contre l'inflation à 45 % de la hausse du coût de la vie pour la portion de la rente correspondant aux services décomptés après 2013. Cela se reflétera dans la majoration des rentes à partir de 2015.

Deuxièmement, la hausse au titre de l'inflation pour la portion de la rente correspondant aux services décomptés entre 2010 et 2013 sera réduite de moitié à partir de 2014.

Ces changements permettent au régime de gérer plus efficacement ses obligations tout en continuant de procurer une protection contre l'inflation lorsque la capitalisation du régime le permet.

Les services décomptés avant 2010 demeurent pleinement protégés (100 %) contre l'augmentation du coût de la vie.

## D'AUTRES CHANGEMENTS S'IMPOSENT

L'instabilité économique et la faiblesse persistante des taux d'intérêt constituent des obstacles de taille depuis plusieurs années. Même si les rendements financiers du régime demeurent exceptionnels, deux grands enjeux - l'évolution démographique et le risque intergénérationnel - nous empêchent de miser uniquement sur les rendements des placements pour rétablir l'équilibre du régime.

« Au RREO, notre réussite est attribuable à notre engagement à être les meilleurs au sein de notre secteur d'activité, en faisant chaque jour ce qui doit être fait pour améliorer la sécurité de la retraite et le service pour nos participants. »

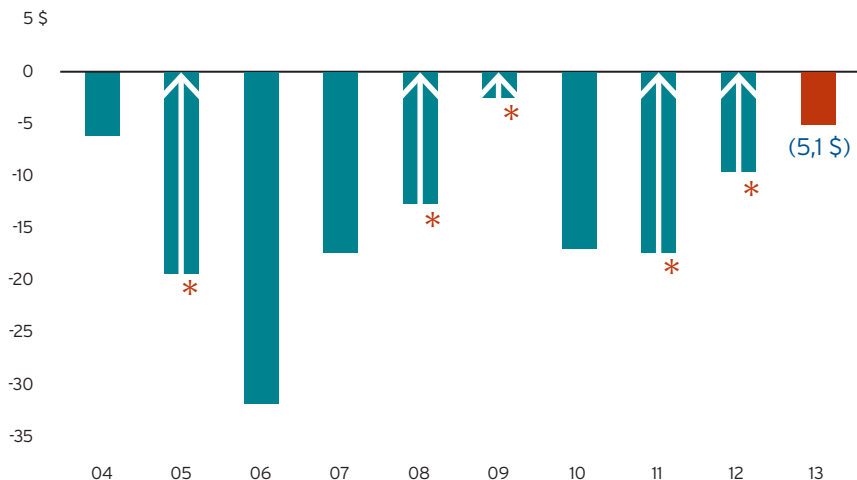
**JIM LEECH, MBA, IAS.A**  
PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

« En apportant ces modifications, les répondants ont fait un important pas en avant afin de préserver la sécurité de la retraite pour tous les participants présents et futurs. »

**EILEEN MERCIER, MA, MBA, FICB, F.ICD**  
PRÉSIDENTE DU CONSEIL



## ÉVALUATION ACTUARIELLE PRÉLIMINAIRE (au 1<sup>er</sup> janvier) (G\$)



Malgré les modifications des cotisations et prestations, et une solide croissance de l'actif, les insuffisances de capitalisation sont récurrentes depuis plusieurs années.

\* Les répondants ont déposé une évaluation actuarielle qui ramène la caisse en équilibre en apportant des modifications aux cotisations, aux prestations et/ou aux hypothèses économiques.

Le RREO est un régime à maturité. Les enseignants actifs représentent une proportion décroissante des participants. Par conséquent, nous devons gérer le risque de placement de façon plus prudente que les régimes de retraite dont les participants sont proportionnellement plus jeunes. Dans le passé, il était possible de combler les insuffisances de capitalisation ou les pertes de placement occasionnelles en augmentant les taux des cotisations; or, cette solution est maintenant beaucoup moins efficace en raison du nombre réduit de participants cotisants et du niveau élevé des taux de cotisation. La longévité accrue qui cause un déséquilibre entre la période active et à la retraite crée un risque de capitalisation important : les enseignants travaillent en général durant 26 ans et sont à la retraite pendant une période d'environ 31 ans.

Notre régime n'est pas le seul à connaître cette réalité démographique, mais nos répondants ouvrent le chemin vers une solution. Le professeur Harry Arthurs de l'Université York, ancien président de la Commission d'experts en régimes de retraite de l'Ontario, animera les délibérations entre la FEO et le gouvernement dans l'étude des solutions possibles. Un sondage sera présenté aux participants à l'avenir afin de déterminer quelles modifications ils privilégieraient pour permettre au régime d'évoluer.

### CAPITALISATION PRESQUE ENTIÈRE

D'après notre évaluation actuarielle préliminaire en date du 1<sup>er</sup> janvier 2013, le régime est capitalisé à 97 %, avec une insuffisance de 5,1 G\$ (selon des prévisions à long terme). Aucune mesure n'est nécessaire pour éliminer ce déficit de capitalisation avant la prochaine évaluation actuarielle prescrite par l'autorité de réglementation.

### EXCELLENT TAUX DE RENDEMENT ET SERVICE EXCEPTIONNEL

Grâce à une gestion rigoureuse des risques et à une diversification solide, les actifs nets du RREO ont augmenté en 2012 pour se chiffrer à 129,5 G\$. Nos professionnels du placement ont enregistré un taux de rendement de 13 %, surpassant l'indice de référence du rendement de 11 % du régime. Parmi les caisses de retraite de partout dans le monde, le rendement total de notre caisse sur 10 ans est le plus élevé; nous nous sommes également classés au premier rang parmi nos pairs internationaux pour la qualité exceptionnelle de nos services de retraite, selon CEM Benchmarking, une autorité indépendante.

### PRÉSERVER LE MODÈLE À PRESTATIONS DÉFINIES

Au RREO, nous considérons que les régimes à prestations définies (PD) constituent le meilleur instrument pour procurer un revenu de retraite adéquat et prévisible à un coût raisonnable, en particulier quand l'espérance de vie augmente.

En même temps, nous reconnaissons que le modèle doit être viable - avec des attentes de revenus de placement plus réalistes, et la capacité à composer avec les importants ralentissements économiques et les facteurs changeants ayant une incidence sur le coût des rentes. Bref, le modèle PD doit évoluer pour demeurer pertinent à mesure que les conditions économiques et démographiques changent.

En 2012, nos répondants ont fait un grand pas en avant pour assurer l'évolution et la viabilité continue de notre régime. Ils ont ajouté de la souplesse et ils se sont engagés à examiner et faire des recommandations pour résoudre d'autres problèmes de capitalisation non résolus. Nous sommes en bonne voie de répondre aux besoins changeants de nos participants et de préserver la sécurité de la retraite pour tous les participants.

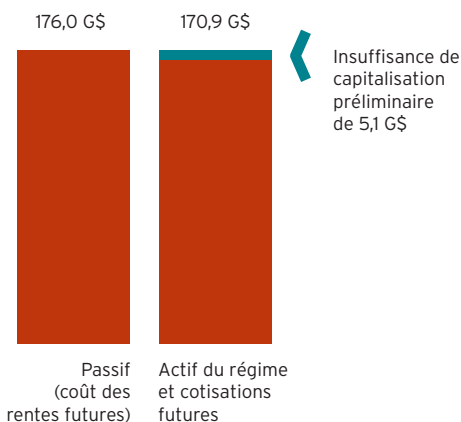
# Capitalisation du régime

La dernière évaluation actuarielle du régime prévoyait une insuffisance préliminaire de 5,1 G\$ au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Le régime de retraite accuse des insuffisances récurrentes de capitalisation depuis plusieurs années. Malgré d'excellents rendements des placements, le coût des rentes futures augmente plus vite que l'actif du régime, principalement en raison des facteurs démographiques et économiques.

## QU'EST-CE QU'UNE ÉVALUATION ACTUARIELLE?

Il s'agit d'une évaluation par un actuairiste indépendant de la situation financière à long terme (sur un horizon de plus de 70 ans) du régime. En utilisant des hypothèses, l'évaluation prévoit si le régime de retraite dispose d'un actif suffisant pour couvrir le coût des prestations de retraite futures pour tous les participants actuels. Les répondants du régime se servent des évaluations actuarielles pour établir les taux de cotisation et les niveaux de prestations requis.

## ÉVALUATION ACTUARIELLE PRÉLIMINAIRE (au 1<sup>er</sup> janvier 2013)



## PROTECTION CONTRE L'INFLATION DE 0 % À 100 %

Même si l'objectif demeure la protection intégrale contre l'inflation, les augmentations annuelles pour les services décomptés après 2013 varieront de 0 % à 100 % de l'augmentation du coût de la vie.

Cette nouvelle disposition prévoyant une augmentation allant de 0 % à 100 % n'aura aucune incidence pour les retraités actuels et n'aura qu'une incidence minimale sur les enseignants plus âgés, étant donné que la valeur des prestations déjà accumulées ne peut être réduite en vertu de la *Loi sur les régimes de retraite* de l'Ontario. La protection contre l'inflation est dorénavant fondée sur trois périodes de services décomptés :

Services décomptés	Protection contre l'inflation	Ce que cela signifie après le départ à la retraite d'un participant
Avant 2010	100 %	La portion de la rente d'un participant constituée pendant cette période suit l'augmentation du coût de la vie.
De 2010 à 2013	De 50 % à 100 %	L'indexation de la rente d'un participant constituée pendant cette période se situera entre 50 % et 100 % de l'augmentation du coût de la vie, en fonction de la capitalisation du régime.
Après 2013	De 0 % à 100 %	L'indexation de la rente d'un participant constituée pendant cette période se situera entre 0 % et 100 % de l'augmentation du coût de la vie, en fonction de la capitalisation du régime.



### L'évolution des régimes de retraite

Le RREO a coproduit un documentaire qui analyse les changements des régimes de retraite du monde entier afin d'anticiper les défis. Vous pouvez voir la vidéo à [otpp.com/fr](http://otpp.com/fr). (Ce documentaire est disponible en anglais seulement.)

Pour en savoir plus sur les défis de capitalisation du régime, consultez les sites [otpp.com/fr](http://otpp.com/fr) et [capitaliservotrerente.com](http://capitaliservotrerente.com)



# Placements

Au RREO, nous croyons que les rendements supérieurs des placements sont le fruit d'une gestion détaillée des risques et d'un bon jugement. Une vaste diversification par catégories d'actif et régions constitue un outil important pour la gestion des risques. En 2012, le portefeuille a généré 14,7 G\$ en revenu de placement et l'actif net a atteint un record de 129,5 G\$.

## TAUX DE RENDEMENT DU RÉGIME ET DES INDICES DE RÉFÉRENCE EN 2012

(%)	Valeurs réelles	Indice de référence
<b>Actions</b>	<b>14,2</b>	<b>13,1</b>
<b>Titres à revenu fixe</b>	<b>5,1</b>	<b>4,5</b>
<b>Marchandises</b>	<b>(1,9)</b>	<b>(1,1)</b>
<b>Actifs réels</b>	<b>14,7</b>	<b>10,6</b>
Biens immobiliers	19,4	15,5
Infrastructures	8,4	8,0
Terrains forestiers exploitables	3,4	3,5
<b>Rendement global du régime<sup>1</sup></b>	<b>13,0</b>	<b>11,0</b>

**Actions** - Nos placements dans des titres de sociétés cotées en bourse et de sociétés fermées de partout dans le monde totalisaient 59,5 G\$ à la fin de 2012.

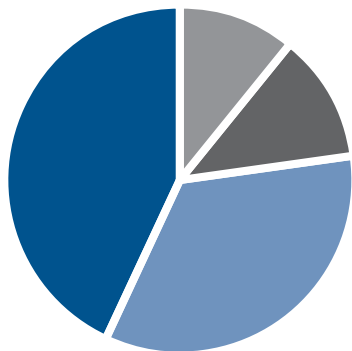
**Titres à revenu fixe** - Les obligations procurent un revenu régulier et une stabilité au régime de retraite. Depuis la crise financière de 2008, nos placements dans des obligations ont augmenté avec régularité pour atteindre 60,0 G\$.

**Biens immobiliers** - Nos placements dans des immeubles de bureaux et de commerce de détail de grande qualité, principalement au Canada, sont évalués à 16,9 G\$ et procurent un revenu élevé et prévisible.

**Infrastructures** - Nos placements dans les infrastructures représentent 9,6 G\$ de notre portefeuille global. Ils comportent un faible risque et offrent des rendements stables liés à l'inflation.

<sup>1</sup> Les rendements produits par les stratégies de rendement absolu et les titres du marché monétaire sont inclus dans le rendement global du régime, et non attribués à une catégorie d'actifs.

## SOURCES DE LA CAPITALISATION DE RENTES DEPUIS 1990



- **11 %** Cotisations des participants
- **12 %** Cotisations du gouvernement/des employeurs\*
- **34 %** Placements - Gestion active
- **43 %** Placements - Indice de référence

\* Inclut 1 % du déficit de capitalisation du régime d'origine.

Depuis la création du RREO en 1990, la gestion active a compté pour 34 % du revenu du régime.

## PRINCIPES EN MATIÈRE DE PLACEMENT

Les principes du RREO en matière de placement définissent notre philosophie qui consiste à obtenir des rendements supérieurs ajustés au risque. Ces principes, codifiés en 2012 et disponibles sur notre site [Web.otpp.com/fr](http://Web.otpp.com/fr), appuient la mission, la vision et les valeurs du régime.

« Nous avons une culture axée sur la gestion des risques. Nous préconisons la sensibilisation au risque et l'obligation de rendre compte au sein de nos équipes des placements. »

**NEIL PETROFF, MBA**

VICE-PRÉSIDENT DIRECTEUR, PLACEMENTS ET CHEF DES PLACEMENTS





## Ressources en ligne à [otpp.com/fr](http://otpp.com/fr)

- Visionnez le message vidéo du chef de la direction
- Renseignez-vous sur la capitalisation du régime
- Lisez le rapport annuel complet de 2012
- Visionnez la diffusion Web de l'assemblée générale annuelle - En direct le 11 avril 2013 à 17 h ou en différé après l'événement

## Ressources en ligne pour les participants à [capitaliservotrerente.com](http://capitaliservotrerente.com)

- Obtenez les dernières nouvelles sur la capitalisation du régime
- Découvrez les mythes et les réalités
- Répondez à un questionnaire éclair
- Consultez les questions les plus fréquentes sur la capitalisation du régime

## Communiquez avec nous

Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires et suggestions sur le présent Rapport aux participants.

Veillez communiquer avec Andrew Kondraski au 416-730-6880 ou au 1 877-812-7989, ou par courriel à [communications@otpp.com](mailto:communications@otpp.com).

Des copies papier du Rapport annuel 2012 sont disponibles sur demande.

### Services à la clientèle

Téléphone : 416-226-2700 ou 1 800-668-0105  
Télécopieur : 416-730-7807 ou 1 800-949-8208  
Courriel : [inquiry@otpp.com](mailto:inquiry@otpp.com)  
Site Web : [www.otpp.com/fr](http://www.otpp.com/fr)

### Adresse postale

Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario  
5650, rue Yonge  
Toronto (Ontario)  
M2M 4H5

This newsletter is also available in English. Avril 2013



## À propos du RREO

Le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario est un organisme indépendant et le plus important régime de retraite s'adressant à une seule profession au Canada. Il administre les prestations de retraite des 179 000 enseignants des niveaux primaire et secondaire et des 124 000 retraités de la province. Le régime est l'une des principales sources de revenu au Canada, les prestations versées s'étant élevées à 4,9 G\$ en 2012.

La mission du régime est : **Service hors pair et sécurité de la retraite pour nos participants, aujourd'hui et demain.**

La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO) et le gouvernement de l'Ontario sont les répondants du régime.



### LES FAITS EN BREF\*

- Le nombre de retraités a triplé depuis 1990
- En moyenne, un participant enseigne durant 26 ans et est à la retraite pendant une période d'environ 31 ans
- 58 % des retraités ont moins de 70 ans
- La rente moyenne sans réduction pour un nouveau retraité en 2012 était de 48 000 \$
- Les enseignants qui ont pris leur retraite avant 2010 bénéficient de la pleine protection contre l'inflation
- Le régime doit mettre de côté 985 000 \$ pour pouvoir verser une rente annuelle de 40 000 \$ lorsque le taux d'intérêt est de 1 %
- Il y avait 107 retraités de plus de 100 ans; le plus âgé avait 109 ans

\* Au 31 décembre 2012.

Retournez tout document non distribuable au Canada à :

Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario  
5650, rue Yonge  
Toronto (Ontario) M2M 4H5